

Tarifs aériens, quatrième trimestre de 2017

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 27 juin 2018

Les tarifs aériens de base au Canada, intérieurs et internationaux combinés, se sont établis en moyenne à 227,10 \$ au quatrième trimestre, en hausse de 2,9 % par rapport au même trimestre en 2016.

Les tarifs de base n'englobent pas la taxe sur les produits et services, les taxes sur le transport aérien ou les frais d'utilisation, tels que les frais d'améliorations aéroportuaires ou les frais supplémentaires pour le carburant. Les tarifs aériens moyens sont calculés pour chaque étape de vol, c'est-à-dire lorsque le passager monte à bord de l'aéronef à un aéroport et quitte l'aéronef à un autre aéroport.

Il s'agit de la troisième croissance trimestrielle d'affilée des tarifs aériens de base, après huit replis trimestriels consécutifs d'une année à l'autre.

Le tarif intérieur moyen a affiché une augmentation de 3,4 % d'une année à l'autre pour se chiffrer à 169,30 \$ au quatrième trimestre, alors que le tarif international moyen a progressé de 1,9 % pour s'établir à 287,90 \$, ce qui représente une troisième augmentation trimestrielle consécutive d'une année à l'autre.

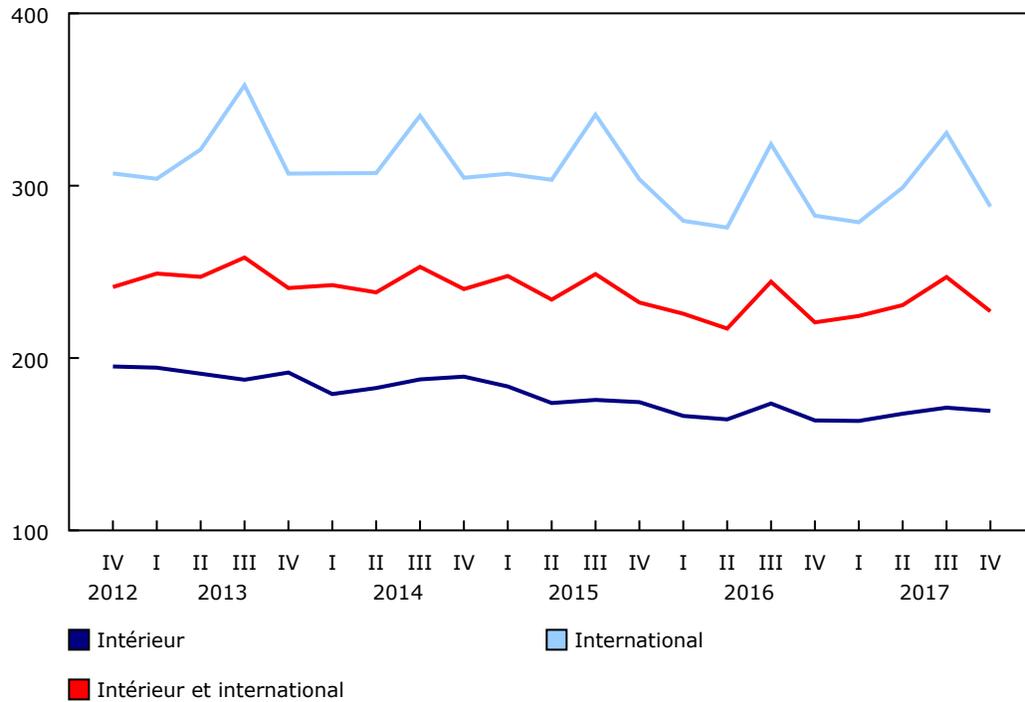
Parmi les 10 villes d'embarquement sélectionnées, c'est Ottawa (+12,6 %) qui a connu la hausse la plus forte au chapitre du tarif aérien intérieur moyen. Regina (-1,9 %) et Winnipeg (-3,6 %) ont été les seules villes à afficher une baisse des tarifs.

Toronto (196,10 \$) a délogé Vancouver (191,80 \$) à titre de ville où le tarif aérien intérieur moyen était le plus élevé; elles ont été suivies de Winnipeg (171,70 \$) et d'Ottawa (169,40 \$). Ces quatre villes ont enregistré des tarifs intérieurs moyens supérieurs à la moyenne nationale. Saskatoon (150,20 \$) a affiché le tarif aérien intérieur moyen le plus faible, délogeant Montréal (166,20 \$), qui avait enregistré le tarif le plus faible au cours du trimestre précédent.



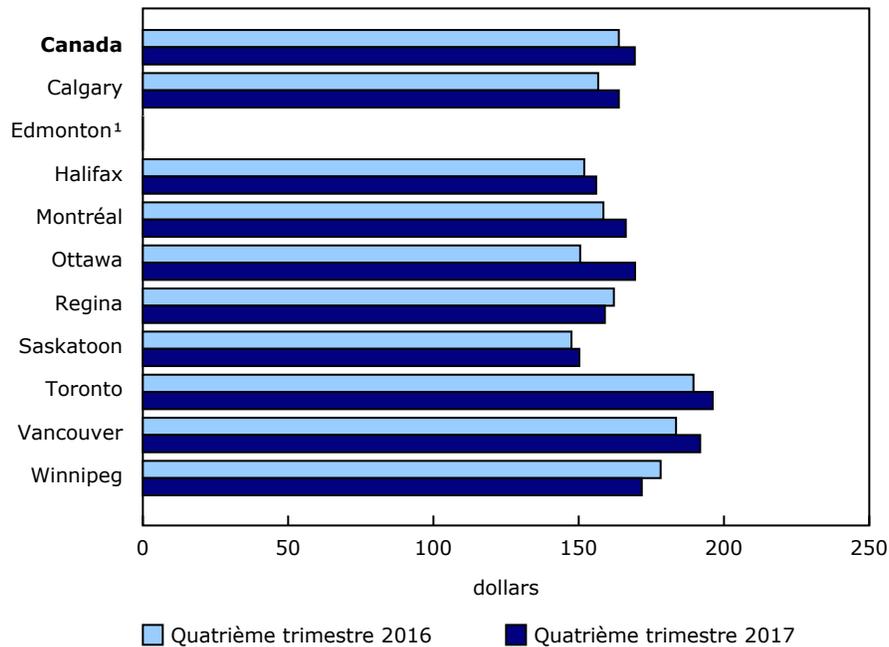
Graphique 1 Tarifs aériens intérieurs et internationaux moyens

dollars



Source(s) : Tableau 23-10-0036-01.

Graphique 2 Tarifs aériens intérieurs moyens pour 10 grandes villes canadiennes



1. Confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

Source(s) : Tableau 23-10-0237-01.

Note aux lecteurs

Les tarifs aériens moyens sont des **tarifs de base** et ils n'englobent pas la taxe sur les produits et services, les taxes sur le transport aérien ou les frais d'utilisation, tels que les frais d'améliorations aéroportuaires ou les frais supplémentaires pour le carburant. Tous les tarifs dans ce communiqué sont des tarifs de base.

Les tarifs aériens moyens sont calculés pour chaque étape de vol. Lorsque le passager monte à bord de l'aéronef à un aéroport et quitte l'aéronef à un autre aéroport, cela est considéré comme une étape de vol.

L'Enquête sur la base tarifaire porte sur Air Canada (y compris Air Canada rouge, Jazz, les partenaires régionaux canadiens à code partagé d'Air Canada), Air Transat et WestJet.

Les données qui figurent dans le présent communiqué trimestriel ne sont pas désaisonnalisées.

L'Enquête sur la base tarifaire fait actuellement l'objet d'un remaniement.

Tableau 1
Tarifs aériens intérieurs moyens pour 10 principales villes canadiennes

	Quatrième trimestre de 2016	Quatrième trimestre de 2017	Quatrième trimestre de 2016 au quatrième trimestre de 2017
	dollars		variation en %
Canada	163,80	169,30	3,4
Calgary	156,70	163,80	4,5
Edmonton	x	x	x
Halifax	151,90	156,00	2,7
Montréal	158,50	166,20	4,9
Ottawa	150,50	169,40	12,6
Regina	162,10	159,00	-1,9
Saskatoon	147,50	150,20	1,8
Toronto	189,50	196,10	3,5
Vancouver	183,50	191,80	4,5
Winnipeg	178,20	171,70	-3,6

x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

Note(s) :

Les transporteurs aériens inclus sont les transporteurs canadiens de niveau I exploitant des services réguliers (Air Canada, y compris Air Canada rouge, Jazz, les partenaires régionaux canadiens à code partagé d'Air Canada, Air Transat et WestJet).

Toutes les estimations présentées ci-dessus possèdent un coefficient de variation inférieur à 10 % et peuvent être considérées comme fiables aux fins de l'échantillonnage.

Source(s) : Tableau [23-10-0237-01](#).

Tableaux disponibles : [23-10-0036-01](#), [23-10-0037-01](#) et [23-10-0237-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2708](#).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).

Pour obtenir de l'information sur les définitions, les sources de données et la méthodologie actuelles de l'Enquête sur la base tarifaire, cliquez sous l'onglet *Informations connexes* du présent communiqué. Les utilisateurs qui souhaitent en savoir davantage ou consulter Statistique Canada à propos du remaniement de cette enquête peuvent également communiquer avec nous (statcan.transportationstats-statistiquesdutransport.statcan@canada.ca).